



## **Vincent est sous le coup d'un licenciement !**

Vincent est salarié du réseau des Missions Locales depuis 2002, à la Mission Locale d'Hénin Carvin depuis 2006. Au fil du temps sa présence et ses questions sont devenues gênantes...puis interdites.

Dès sa première question à son arrivée, lors de sa première participation à une réunion d'équipe en 2006, le Directeur lui répondra : « ...Monsieur DELVALLE, nous ne sommes plus à l'heure où l'on demande l'avis des salariés... ».

Et depuis ?

- Vincent a demandé la mise en place des élections de Délégués du Personnel en 2008 (personne n'osait se présenter face à la Direction).
- Vincent a été élu DP et désigné DS CGT de 2010 à 2013. Durant son mandat, les réunions de DP mensuelles se résument à des cris, hurlements, agressions verbales du Directeur et du Président, menaces de licenciements à son encontre (déjà !).
- Vincent n'a pas été reçu en entretien professionnel pendant 10 ans (entretien annuel pourtant obligatoire) : aucune évolution professionnelle.
- Lettre d'observation en 2015 : comportement « quasi agressif »
- Avertissement en juin 2018 : « dénigrement de la Direction »
- Mise à pied en juillet 2021 « insuffisance professionnelle » : Vincent ne fait pas ses chiffres. Oui car Vincent est devenu soudainement mauvais au travail. Plus il milite à la CGT... plus il est mauvais.
- Vincent est au placard : dans un bureau sans fenêtre et la plupart du temps seul pour recevoir le public...quid de sa sécurité et de son intégrité physique ?

Avec la CGT, Vincent a saisi le Conseil des Prud'hommes pour faire reconnaître la discrimination Syndicale. L'audience prévue le 8 novembre a été ajournée à la demande de l'employeur. Même pas besoin d'attendre la décision du Tribunal pour licencier !

La Mission Locale utilise des fonds publics destinés aux jeunes pour payer leurs avocats. Vincent, lui, n'utilise pas les fonds publics pour se défendre...et risque de se rendre prochainement au Secours Populaire pour remplir son frigo.

## **Non au licenciement abusif de Vincent DELVALLE !**

**Convoqué ce lundi - Pour un entretien préalable à un éventuel licenciement**

**TOUS ENSEMBLE LE 15 NOVEMBRE 2021 à 9 heures - Devant le siège de la MISSION LOCALE à Hénin Beaumont**